Image not found or type unknown

J ai preter une grosse d argent (90000EUROS) a ma compagne

Par **SCHUBERT ROMAIN**, le **17/09/2018** à **13:03**

Bonjour j ais prêter une grosse somme d argent a ma compagne, pour l achat de notre maison (50000 Euros pour la maison (NOTAIRE) et a peut prêt 40000euros pour les travaux que j ais fait , elle a fait un crédit de 50000 euros pour le reste qu' elle m oblige a rembourser (les 90000 euros vienne de la vente de ma maison d avant) elle a voulut tous mètre a son nom me disant que je pouvais avoir confidence (aucun document a par la vente de ma maison), vu que l on a un enfant ensemble, mais maintenant plus rien ne vas et je me retrouve presque a la rue sans riens ,que faire???

Par **Visiteur**, le **17/09/2018** à **14:08**

Bonjour
Prenez un avocat, regroupez tous les documents possibles

Par **SCHUBERT ROMAIN**, le **17/09/2018** à **14:50**

quand je l ai connu elle avait vraiment rien (pas de meuble , rien du tout, juste une voiture)

Par **PoPaul du 28**, le **17/09/2018** à **15:03**

Pour le notaire, quel est l'origine des fonds lors de l'achat de la maison ?
Comment on été payés les travaux.
Pas de mariage ni de PACS ?

Par **Visiteur**, le **17/09/2018** à **15:41**

Bonjour,
il y a longtemps ?

Par **SCHUBERT ROMAIN**, le **17/09/2018** à **16:23**

l origine des fonds la vente de ma maison (mais le notaire na rien demander pour les 50000 que je lui est prêter lors de la signature), les travaux elle m avait fais faire un compte joint et les travaux j ais payer mais pas garder les notes,pas marier et de pacs .. Je sais je suis un IDIOT , je suis avec qu' elle depuis 8ans , l achat de la maison 5ans et notre fils 6ans , nous avons 18ans de différence elle plus jeune

Par **PoPaul du 28**, le **17/09/2018** à **16:28**

50000 € ça ne se passe pas dans une valise il y a forcément une trace.
Pareil pour le compte joint. Le cas échéant une juridiction y regardera.

Arrondisser les angles avec elle et faite un partage devant le notaire, c'est ce qui sera le mieux.

Par **SCHUBERT ROMAIN**, le **17/09/2018** à **18:05**

il y a trace sur tous les comptes de banque(virement de la vente de ma maison) , elle m avait même changer de Banque

Par **miyako**, le **17/09/2018** à **21:37**

Bonsoir,
Donc il y a des traces et il va bien falloir qu'elle s'explique ,si vous lui mettez la pression ,avec les preuves bancaires.
L'origine des fonds peut se prouver facilement ;En plus vous avez des traces de votre vie commune et l'enfant .
Faites lui comprendre que si cela va en justice ,cela risque de lui coûter beaucoup plus cher
Consultez vite un avocat gratuit,dans une permanence juridique (sur rendez vous).Il y a dans chaque mairie des maisons du droit .
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **SCHUBERT ROMAIN**, le **18/09/2018** à **00:13**

merci pour vos reponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés